

# Demain l'Université de Strasbourg

<http://demain.unistra.fr>

## Éditorial

### Cap sur le 1<sup>er</sup> janvier 2009

Depuis quelques semaines, nous avons basculé dans une nouvelle phase du projet « Université de Strasbourg » : la phase 3.

Après avoir lancé le processus de réflexion en 2006, puis nous être organisés en 2007 en groupes de travail interuniversitaires afin de mener à bien la rédaction du Projet d'Etablissement Commun, le vote très largement positif du 26 février dernier a marqué un tournant dans le processus de création de la nouvelle université. Nous sommes alors entrés de plain-pied dans la troisième phase, celle de la mise en œuvre concrète des projets à mener pour que l'Université de Strasbourg voie le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Depuis le 26 février, du temps s'est écoulé direz-vous... Certes, le démarrage du processus a été un peu lent. Il a fallu, dans un premier temps, que chaque groupe interuniversitaire identifie, derrière le chapitre du projet d'établissement qu'il avait rédigé, des projets spécifiques à mettre en œuvre pour que l'université unique devienne une réalité. Ce travail d'identification des projets, complété par celui de

la désignation des porteurs politiques et des responsables opérationnels pour chacun d'entre eux, a donc pris quelques semaines. Il faut dire que ce sont plus de 65 projets qui ont ainsi émergé !

Bien sûr, tous ces projets ne sont pas à conduire simultanément. Une seconde étape a consisté à dégager des priorités, c'est-à-dire à identifier les projets qui devaient absolument être finalisés pour que l'Université de Strasbourg puisse démarrer le 1<sup>er</sup> janvier 2009, ainsi que ceux qui pouvaient bloquer le processus s'ils n'aboutissaient pas en temps et en heure.

Nous sommes donc désormais plongés dans une phase opérationnelle. Certes des inquiétudes subsistent, elles doivent d'ailleurs s'exprimer clairement pour que les préoccupations de tous soient intégrées à notre réflexion. Chacune et chacun d'entre nous doit aujourd'hui se concentrer sur son métier, mettre ses compétences professionnelles et sa connaissance de l'université au service du projet commun. C'est le moment aussi où nous pouvons faire des suggestions, émettre des propositions, où chacune et chacun peut s'impliquer. Pour reprendre un

slogan de mai 68, nous entrons dans une phase où « l'imagination est au pouvoir », alors profitons-en pour nous mobiliser et construire la grande université européenne que nous appelons de nos vœux !

Florence Benoît Rohmer,  
Alain Beretz,  
Bernard Michon

## Opération campus à Strasbourg

Une bonne nouvelle pour l'université de Strasbourg : elle bénéficiera de l'opération campus, sous la forme d'un soutien financier pour mener à bien un programme de rénovation accélérée de son patrimoine immobilier.

La lettre d'intention strasbourgeoise a en effet été retenue dès le premier tour par le ministère ainsi que 5 autres, sur les 43 déposées par les universités françaises. On attend maintenant la lettre de cadrage officielle pour connaître les limites du périmètre des projets qui pourront être déposés à la fin de l'année 2008.

Plus de détails sur :  
<http://demain.unistra.fr>

# Université de Strasbourg, épisode 3 : attention travaux !

Les votes des conseils le 26 février dernier ont enclenché la construction concrète de l'Université de Strasbourg. Le 1er janvier 2009, les 3 universités ne seront plus, et un nouvel établissement aura vu le jour. Pour cela, le projet doit se muer en réalité, les orientations stratégiques en objectifs à atteindre. C'est parti pour la phase 3 !



Passer de 3 à 1 n'est pas une mince affaire. Conduire le changement, mener la transition, mettre en œuvre l'ambition portée par le projet d'établissement commun : autant d'objectifs pour les-

quels le comité de pilotage a mis en place des outils opérationnels.

La 3<sup>e</sup> phase du projet se décline en 4 grands chantiers conduits en parallèle : négociation du contrat d'établissement avec l'Etat, mise en place institutionnelle de l'Université de Strasbourg, achèvement des programmes en cours en 2008 dans les 3 établissements et enfin, conduite du rapprochement.

Ce dernier chantier est sans doute le plus délicat de la 3<sup>e</sup> phase. La concrétisation du rapprochement des établissements actuels s'organise autour de 65 objectifs opérationnels qui ont été définis grâce au travail de réflexion collégial (400 participants) réalisé pendant la rédaction du projet d'établissement commun. Pour chaque objectif, il existe un groupe projet piloté par un responsable opérationnel sous la direction d'un responsable politique.

## 65 groupes projets travaillent à la conduite du rapprochement

Tous les groupes travaillent selon une méthodologie commune : ils avancent à partir d'un cahier des charges approuvé par le comité de pilotage et fixant les objectifs du projet, les résultats attendus, les actions à entreprendre, leur déroulement dans le temps et les modalités de validation. La progression des projets est décrite dans des bilans d'étape et des rapports d'avancement, présentés au comité de pilotage qui pourra ainsi décider, si nécessaire, d'actions correctives en cours de projet.

Afin d'assurer l'efficacité de la validation politique de chaque projet, un bureau restreint du comité de pilotage se réunit chaque semaine pour instruire les rapports et demandes d'arbitrage des chefs de projet. Le comité de pilotage peut ainsi mieux se concentrer sur les arbitrages les plus importants lors de ses séances mensuelles.

Tout au long de cette démarche, les responsables de projet sont accompagnés par la cellule de coordination, et pour certains projets, par le cabinet Deloitte qui a débuté sa mission début mai. Des séminaires mensuels de conduite du changement sont organisés. Le premier a eu lieu le 16 mai dernier. Toutes les équipes projet, le bureau restreint et le comité de pilotage sont invités à y participer.

Ces séminaires ont pour objectif l'échange d'expériences et la mise en cohérence globale du projet. Les chefs de projet viendront présenter leurs résultats et discuter les difficultés rencontrées. Des invités extérieurs pourront également intervenir et donner des retours sur d'autres expériences similaires en Europe.

*Pour en savoir plus : voir sur le site intranet la section Outils d'organisation de la rubrique Boîte à outils :*

<http://uds.u-strasbg.fr/outils-organisation.html>

*Les chefs de projets sont accompagnés par la cellule de coordination et par le cabinet Deloitte: ici J. Joly, chef de projet opérationnel « Formation continue » en atelier de conduite de projet avec A. Goudot (chef de projet opérationnel), F. Baulieu (chef de projet adjoint), et Pierre-André Vaquin (Cabinet Deloitte)*

# Réorganisation des fonctions informatiques

Catherine Mongenet, responsable du projet de réorganisation des fonctions informatiques de l'Université de Strasbourg



« L'informatique et le numérique doivent être des services de soutien à la politique de l'établissement »

Catherine Mongenet est professeur, et directrice de l'UFR de Math-info. Depuis novembre 2007, elle pilote le projet de réorganisation des fonctions informatiques de l'Université de Strasbourg.

## A quoi ressemble le paysage informatique des universités strasbourgeoises aujourd'hui ?

C.M. : C'est un paysage complexe : 4 établissements (les 3 universités et l'IUFM) qui disposent chacun de plusieurs services informatiques, un service interuniversitaire, des choix techniques non homogènes et pas forcément compatibles. A cela s'ajoutent des frontières mal définies entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage, des flottements au niveau du pilotage et de la conduite de projet. Cependant, la réorganisation peut s'appuyer sur des compétences réelles dans les différents services.

## A quel stade du projet de réorganisation en êtes-vous ?

C.M. : Notre premier objectif a été de rédiger notre contribution au contrat quadriennal, et de proposer un premier schéma

d'organisation, que nous sommes en train d'affiner. Ce schéma s'organise autour de la séparation de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. La maîtrise d'ouvrage est responsable des choix de politique informatique. Elle est composée du Président, du vice-président « système d'information », des vice-présidents CEVU et CS. Une assistance à maîtrise d'ouvrage est prévue, sous forme de comités opérationnels thématiques réunissant des experts métiers, des utilisateurs et des informaticiens, chargés de fournir à la maîtrise d'ouvrage les éléments dont elle a besoin pour faire son choix : analyse des besoins des usagers, éventails des possibilités techniques avec étude de marché, bilan de l'existant dans les autres universités, évaluation des coûts et des prises de risque... Une fois les choix politiques actés, la maîtrise d'œuvre est saisie pour réalisation selon un cahier des charges fonctionnel et technique précis. Cette maîtrise d'œuvre sera assurée par deux services communs complémentaires : une direction informatique (chargée des infrastructures matérielles et logicielles et des développements de projets informatiques) et une direction des technologies numériques dont la mission première est d'aider aux développements des usages numériques tant dans l'enseignement que la recherche.

## Quels sont les enjeux de cette réorganisation ?

Les enjeux sont nombreux et stratégiques : l'harmonisation des choix techniques et le redéploiement des ressources humaines doivent permettre une bien meilleure efficacité, elle-même autorisant le développement de nouveaux projets. Le service aux utilisateurs (notamment aux étudiants) doit s'améliorer sensiblement, ainsi que le développement des usages des TIC. Enfin, la construction d'un véritable système d'information global doit permettre d'améliorer le fonctionnement et le pilotage de l'Université.

*Propos recueillis par Caroline Laplane*

## Brèves

### Les experts à pied d'œuvre

Une série d'experts et de spécialistes se penche au cours de ce printemps 2008 sur le berceau de l'Université de Strasbourg. Ainsi, l'AMUE (l'Agence de mutualisation des universités et établissements) a accompagné la formation des responsables des projets concernés par la loi LRU (Finances, Ressources humaines, Pilotage), tandis que la Direction générale de l'enseignement supérieur a dépêché 3 experts suite à la visite de Monsieur Saint-Girons à Strasbourg en mars. Enfin, l'EUA (European University Association) a mobilisé 6 experts issus du monde universitaire qui rencontrent chacun les acteurs clés de leur domaine d'expertise (informatique, gestion financière, TICE, communication, fundraising, conduite du changement et gouvernance). Avec tous ces regards pointus et ces avis éclairés, la nouvelle institution ne pourra pas se tromper de route !

### Un cabinet pour accompagner le projet

C'est le cabinet Deloitte, basé à Paris, qui a été retenu pour mener à bien l'accompagnement en ressources humaines de la fusion des 3 établissements strasbourgeois, ainsi qu'un certain nombre de projets techniques liés à la logistique et à la reconfiguration des fonctions financières.

Une équipe de 3 personnes s'est installée à l'Institut Le Bel, et restera en permanence jusque début janvier 2009. Sa première mission a consisté à présenter au comité de pilotage du 9 juin dernier, une lettre de cadrage précisant son rôle exact. Cette équipe travaillera en collaboration étroite avec l'équipe de la coordination.

### Université de Strasbourg : la genèse

L'université unique à Strasbourg n'est pas née du projet d'établissement commun 2009-2012. Esquissée dans le contrat quadriennal de 2001, l'idée a fait son chemin pour devenir très bientôt une réalité. Dans un article paru dans la rubrique "Projet" du site internet « Demain l'Université de Strasbourg », Bernard Carrière et François-Xavier Cuhe, respectivement anciens présidents de l'Université Louis Pasteur et de l'Université Marc Bloch, évoquent la genèse de la fusion.

<http://demain.unistra.fr/projet/la-genese.html>

### La création de l'Université de Strasbourg entérinée par les comités techniques paritaires (CTP) et le CNESER

Réunis le 9 juin dernier, les CTP des trois universités ont émis un avis favorable sur le projet de décret concernant la création de l'Université de Strasbourg avec, toutefois, une réserve : que le décret garantisse la reconduction des contrats des personnels engagés actuellement sur ressources propres. Les votes ont été les suivants : ULP, 17 pour, 1 abstention et 1 contre ; UMB, 10 pour ; URS, 16 pour 1 abstention et 3 contre. Les représentants du personnel du CTP de l'Université Marc Bloch avaient décidé de ne pas participer au vote (seuls les représentants de l'administration étaient présents), exprimant ainsi leur désaccord avec le calendrier et « la méthode imposée par l'état ». Le CNESER a, de son côté, rendu un avis favorable (10 pour, 2 abstentions, 3 contre) le 16 juin dernier.

### Un chef de projet adjoint à la cellule de coordination

Afin de faire face à la montée en puissance du projet de fusion, il devenait impératif de renforcer la cellule de coordination. C'est chose faite depuis le 30 avril. Florent Baulieu assiste désormais Anne Goudot dans la conduite opérationnelle du projet.